

L'Heurovélo

le journal dérailleur. N° 0

Activé par l'Association Droit Au Vélo, voilà enfin le chaînon qui manquait au PAF (paysage automobile flamand). **L'Heurovélo** est braqué sur le vélo en ville, toujours d'actualité mais très sous-estimé.

Le temps paraît idéal pour lui rendre des couleurs. Le vélo peut apporter une alternative intéressante pour une ville au bord de la catastrophe : accès saturés, stationnement impossible, ambiance sale et méchamment bruyante.

Le vélo est un moyen pratique de se déplacer en ville. Réfléchir à un nouveau partage de la rue, proposer et réclamer des aménagements pour une plus grande sécurité, c'est tout votre journal dérailleur.

L'Heurovélo, journal dérailleur, est édité par l'Association Droit au Vélo (ADAV), 23 rue Gosselet, 59000 Lille.

☎ 20 86 17 25 ou MNE ☎ 20 52 12 02.

Trimestriel, 5 F le n°. N° 0, Printemps 1991.

Dir. de publication : Philippe Tostain.

CPPAP en cours. ISSN en cours. Imp. par nos soins.



Lancé au printemps 90, voici une fois pour toutes le texte de l' **Appel pour le droit au vélo en ville**

Nous sommes des citoyens de l'agglomération lilloise, utilisateurs réguliers ou occasionnels de la bicyclette. Européens convaincus, nous regardons autant vers Utrecht, Amsterdam, Copenhague ou Berlin que vers Paris. Nous préférons faire dix minutes de trajet quotidien à bicyclette plutôt que perdre une heure dans les encombrements chroniques. Nous préférons le train (vive le TGV... enterré !), l'autobus, la marche à pied, au développement exclusif de l'automobile.

Or les projets actuels du centre des gares ont de quoi nous inquiéter. Viaducs, autoroutes, parkings... encore une fois l'essentiel de la dépense sera consenti en faveur de l'automobile, tandis que piétons et vélos n'auront droit au mieux qu'à des protections ou à des détours. Chaque fois qu'un échangeur prend la place d'un rond-point, les deux-roues sont encore plus exclus de la circulation "normale", relégués aux marges : le vélo est plus que jamais réservé aux lycéens, aux exclus de l'auto, à des kamikazes. Dans cet "univers de béton", les policiers municipaux garderont les parkings à autos, tandis que les cyclistes paieront en plus leur tribut en vols et en vies.

Ce n'est pas ainsi que nous voyons l'entrée dans le XXI^{ème} siècle. Les équipes en poste à la Ville et la Communauté urbaine prendraient une lourde responsabilité en liant encore le développement de la ville à celui de l'auto.

Nous voulons des pistes cyclables en site propre sur tous les grands axes, et la remise en état de toutes les pistes existantes. Nous voulons des stationnements réservés sur toutes les places de la ville et un gardiennage lors des marchés et des manifestations culturelles notamment. Nous voulons une signalétique spécifique partout en ville, comprenant des priorités pour les deux-roues, et une continuité de la circulation.

Le citoyen à bicyclette ne pollue pas, n'encombre pas les stationnements, n'est pas bruyant, ne tue personne. C'est pourquoi nous estimons que le cycliste qui abandonne son automobile doit voir ses impôts locaux et ses cotisations URSSAF diminués (il y a moins d'infarctus chez les cyclistes). A défaut de reconnaître ce civisme, la collectivité doit au moins investir autant dans les infrastructures deux-roues qu'en voirie automobile. Même des constructeurs automobiles comme Volvo admettent que la voiture n'a plus sa place en ville. L'avenir appartient aux piétons et aux cyclistes.

PARTAGEONS



LA RUE

CLUB DES VILLES CYCLABLES

CLUB DES VILLES CYCLABLES

A quand l'adhésion de Lille... ?

INFOS - NFOSI - FOSIN - OSINF - SINFO - INFOS

- * La CUDL a déposé dans chaque mairie de quartier un cahier d'enregistrement et suivi des interventions à effectuer sur les voies de la commune de Lille. En clair, vous pouvez dénoncer les nids de poule traîtres et autres embûches de votre quartier. C'est gratuit !
- * La FM (Fourrière Municipale) de Lille (☎ 20 50 90 14) ramasse parfois des vélos "perdus sans collier". Si vous avez "égaré" le vôtre, essayez toujours...
- * Sinon, assurez votre eurovélo chez nos partenaires de l'Automobile-Club du Nord-France (☎ 20 73 92 80). De 160 à 250 F par an selon la machine...
- * Vous en avez plein le porte-bagage ! Racontez vos misères en permanence de 14 à 15 heures (sauf week-end) soit en passant 23 rue Gosselet à Lille, soit en appelant le ☎ 20 86 17 25 (demandez Jacques Maerten).
- * Demandez des Appels (cf. page 2) et faites-les signer autour de vous.
- * Si vous voulez en savoir plus, il ne reste qu'une solution : adhérer.

----- ✂ -----

J'adhère à l'association Droit au Vélo et souhaite en devenir :

(cochez) membre actif (cotisation annuelle : 20 FF)

(au choix) membre de soutien (à partir de 50 FF)

Mme Melle M. : Prénom :

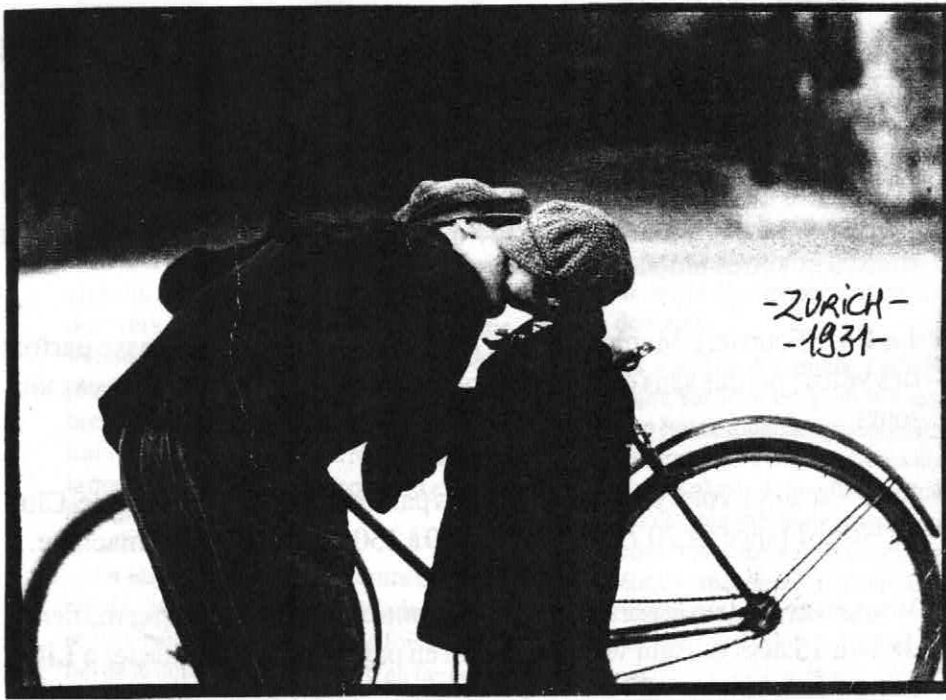
Adresse :

Code postal : Ville : ☎ :

Profession : Age (facultatif) :

Date :

(Chèques à l'ordre de : ADAV, 23 rue Gosselet, 59000 Lille)



Droit au Vélo
Association
23, Rue Gosselet
59000 Lille
Tél. 20.86.17.25